

LIEGE Samedi 30 janvier Page:10/11

Région
Herstal – Bonne nouvelle

30/01/2021

757 logements rénovés pour 32 millions €

La Société Régionale du Logement de Herstal va recevoir une enveloppe de la Région wallonne

Emilie Depoorter



254 logements seront concernés par ces rénovations à Vottem.

SRL Herstal

D'ici 2025, 757 logements de la Société Régionale du Logement de Herstal auront subi un bon lifting en termes de rénovation. Des améliorations qui concerneront principalement le confort énergétique de ces habitations. Ce qui portera donc à 61 % la proportion des logements qualifiés de faibles consommateurs d'énergie pour la société herstalienne. Un investissement possible notamment grâce à la promesse d'un montant de près de 22 millions d'euros perçu de la Région wallonne. Explications. Excellente nouvelle ! La Société Régionale du Logement de Herstal (SRL) vient de se voir octroyer par la Région wallonne une enveloppe de près de 22 millions d'euros (21.949.000 exactement) auxquels elle a ajouté la somme de plus de 10 millions (« financés pour moitié par un prêt au taux du marché et pour l'autre moitié par sa trésorerie propre ») en vue de mener une importante rénovation de ses biens. Ce premier montant rentre dans le cadre du nouveau Plan wallon de Rénovation des Logements publics 2020-2024 qui vise -comme son nom l'indique- à rénover, au minimum, 25.000 des 100.000 logements publics de Wallonie, pour un montant global de travaux estimé à 1,25 milliard d'euros. Un plan présenté durant l'été dernier mais approuvé le 13 janvier par Christophe Collignon, ministre du Logement. Et dès lors, la SRL de Herstal, qui comptabilise près de 1.800 logements publics, ne sera pas en reste. Ces travaux seront réalisés entre 2021 et 2025, a-t-elle informé par voie de communiqué, « et dans pas moins de 757 logements, soit plus de 40 % du patrimoine de la société herstalienne ».

Concrètement, ces travaux « visent à améliorer la consommation énergétique des logements et la diminution des charges au bénéfice des locataires, sans parler du confort que cela procure. Ils portent entre autres, sur le placement du chauffage central, sur l'isolation des toitures, des façades et des plafonds des caves, sur le remplacement des châssis, etc. »

De quels logements parle-t-on ?

Les logements ici concernés se situent à Herstal dans le quartier des Monts (65), dans le quartier de Pontisse (213), rue Faurieux (48), rue Delsupexhe (58), mais aussi 119 sur Milmort et 254 sur Vottem.

« À la fin de la réalisation de ce plan de rénovation 2020-2024, près de 2/3 (61 %) de nos logements seront donc classés en faiblement ou très faiblement consommateurs d'énergie fossile », a encore précisé la SRL herstaliennne. Sans compter que cette dernière poursuit également son plan de rénovation sanitaire.

« Un planning établi en octobre dernier prévoit la fin des travaux dans le courant de l'année 2025. » De quoi assurer un confort supplémentaire en effet aux occupants de ces logements, sans compter l'impact qui se fera ressentir sur leur portefeuille !

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)